

Des drones de surveillance au-dessus de nos têtes

L'idée fait son chemin



Des drones de surveillance au-dessus de nos têtes

Après avoir fait difficilement admettre le principe des caméras de surveillance dans les lieux publics, voici une nouvelle idée qui commence à germer dans la tête de certains élus : l'utilisation de drones. Ces petits engins envahissent tout doucement notre quotidien : contrôles environnemental de grandes parcelles agricoles, surveillance de circulation automobile, photographies aériennes de sites industriels, de maison, vérification de l'état de falaises, d'immeubles de grande hauteur etc

Le maire de la commune d'Asnières s'appuyant sur les statistiques de la délinquance dans sa ville et le nombre d'affaires résolues grâce aux caméras de surveillance émet l'idée d'une surveillance générale de la voie publique par drones.